

Saint Cassien, le 10 mai 2021



Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes
de Badminton

**Conseil d'administration réuni le
vendredi 7 mai 2021
RELEVÉ DE DECISIONS (n°2020-02)**

Le conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'est réuni le vendredi 7 mai 2021. Il a, lors de cette réunion, arrêté la décision suivante :

1. Intégration de Monsieur Kévin CHARBONNEL au sein de la commission ligue communication (CLC).
2. Intégration de Monsieur Eric AVARGUEZ au sein de la commission ligue jeunes (CLJ).
3. Gratuité des frais d'inscription aux équipes intégrées aux ICR 2020/2021 renouvelant leur inscription aux ICR 2021/2022.
4. Gratuité du timbre ligue pour les licences estivales de l'été 2021.

Laure GRANGEON
présidente